

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 avril 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 860)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 14 (Rect)

présenté par
Mme Forteza

ARTICLE 6

Compléter l'alinéa 47 par les mots :

« , aux faits commis avant son entrée en vigueur. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.